

## Législature 2021-2026

Séance du 27 mars 2024

### Communication du Conseil communal au Conseil général

N°77

#### Premières informations sur l'exploitation du bus urbain

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

Le Conseil communal a le plaisir de vous donner les informations suivantes aux sujets des 3 premiers mois d'exploitation de la ligne urbaine 501 à Estavayer-le-Lac.

Entre le 10 décembre 2023 et le 29 février 2024, ce ne sont pas moins de 16'000 voyageurs qui ont emprunté le bus urbain. Ce démarrage, selon les renseignements pris auprès de CarPostal, est supérieur aux attentes du prestataire et meilleur que celui effectué dans des agglomérations de taille similaire. Le bus a pu atteindre un nombre de 57 passagers simultanés pour une capacité maximale de 70 places. La section du parcours la plus utilisée est celle qui mène de la Gare à Champ-de-Lune en passant par le Cycle d'orientation, et vice-versa. La ponctualité a été globalement respectée, à la satisfaction des usagers. Ce sont essentiellement les pendulaires qui se sont appropriés en priorité ce moyen de transport.

S'agissant des points d'amélioration, et notamment des arrêts provisoires, il est clair que la situation au carrefour entre la route du Port, la route de la Thiolleyres – le désormais fameux arrêt en écluse de l'HIB – ne satisfait pas un certain nombre d'habitants. L'inconfort ressenti semble générer des comportements inverses au but recherché, à savoir la sécurité de tous via un ralentissement et une meilleure observation de la situation. La Commune recherche une solution différente pour amener de la sérénité, de la fluidité et une meilleure compréhension des priorités. Elle espère que la procédure permettra de réaliser la modification avant l'été.

D'autre part, la section du parcours allant du Port à la Gare est moins utilisée pour le moment. Le Conseil communal rappelle que dès le 29 avril, et jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, le bus circulera également le week-end et jusqu'à la Plage communale une fois sur deux, ceci devrait améliorer la situation. La demande de gratuité pour les seniors est actuellement à l'étude, mais il faut bien réaliser qu'elle devrait être étendue à toute la Commune et qu'elle aurait un impact budgétaire.

Au niveau de la mise en œuvre, le Canton a soutenu en 2023 la procédure par une subvention liée à la nouvelle loi sur la mobilité et a assuré le Conseil communal, lors de la co-commande, du soutien maximal possible à la ligne pour 2024, soit une prise en charge de 57,5% des coûts. D'autres actions de promotion sont envisagées pour favoriser le changement d'habitudes de mobilité et encore améliorer le recours au bus urbain pour les déplacements en ville.

Le Conseil communal rappelle que la ligne 501 est en test pour une période de 3 ans, ce qui doit permettre une évolution culturelle des habitudes. Un nouveau point de situation sera donné au Conseil général après l'été.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot  
Syndic

Armand Villadoniga  
Secrétaire général

**Conseiller communal responsable** : Eric Rey, Dicastère de l'aménagement du territoire et des constructions